



Projet éducatif et pédagogique

Projet d'établissement

LYCEE LA RETRAITE A.S.B.L.

Rue des Confédérés 70

1000 Bruxelles

☎ : 02/736 91 27

Fax : 02/734 76 30

www.lyceelaretraite.be

info.lyceelaretraite@gmail.com

Projet éducatif et pédagogique

Le projet éducatif et pédagogique de notre école est un projet global et prospectif: un idéal à atteindre. Il doit servir d'instrument de référence, d'analyse et d'évaluation.

Il s'inspire des valeurs chrétiennes reconnues par l'ensemble de la communauté éducative et se nourrit du message évangélique. Toutefois les démarches relevant explicitement de la foi respecteront la liberté de chacun.

Il vise l'ensemble de la personne: nous tenons à développer l'intelligence de nos élèves, la qualité de leurs savoirs, leur aptitude à comprendre le monde et leur capacité de solidarité avec autrui.

Il propose des objectifs à atteindre suivant un rythme qui respecte les possibilités de chacun.

La formation humaine et sociale

Notre école se propose de développer la personnalité de l'élève dans toutes ses dimensions: corporelle, intellectuelle, affective, sociale et spirituelle.

Pour ce faire, elle veut créer un climat d'accueil à l'autre dans le respect de ce qu'il est, dans ses hésitations et ses recherches.

Elle tend à développer une atmosphère de tolérance, d'écoute et de dialogue. Les différences d'origine, de culture et de milieu social sont considérées comme une source d'enrichissement.

Elle veut promouvoir le sens du service et de la solidarité, la communication vraie et non violente, l'honnêteté et le respect d'autrui et de la communauté, la valeur de la gratuité et de l'engagement, le sens d'une citoyenneté responsable.

Refusant la dictature des modes et les pressions de toutes sortes, elle veut éveiller les élèves au sens réel de la liberté, y compris dans le domaine religieux.

En encourageant le dialogue, elle veut être pour les élèves un lieu où ils (ré) apprennent à espérer en un avenir possible et à lutter contre le défaitisme.

Elle accorde une attention particulière aux relations positives entre tous les acteurs de l'école.

La formation intellectuelle

Dans le processus d'appropriation des compétences, des savoirs et des techniques, l'école privilégie les méthodes qui favorisent l'autonomie de l'élève et ses capacités d'apprendre par lui-même. Elle cultive la joie et le désir de comprendre et d'apprendre, le goût de la recherche.

Elle offre aux élèves des outils et des méthodes de travail qui les rendent progressivement capables de systématiser et de structurer leurs connaissances avec précision et rigueur et de les organiser en une synthèse personnelle: l'élève devient l'acteur de sa propre formation.

A travers les différents savoirs, la spécificité des disciplines et leurs démarches respectives, l'école cherche à décloisonner les savoirs et les savoir-faire, à les articuler entre eux, à les situer dans un tissu social, à les ouvrir au monde, à la culture, à l'homme.

L'école vise la construction d'un jugement personnel, l'éveil d'un sens critique argumenté et nuancé et suscite le questionnement éthique chez l'élève.

Projet d'établissement

“ Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires (du Conseil de participation), pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du Pouvoir Organisateur. “

Extrait du décret “Missions” - Art. 67.

Introduction

Le projet d'établissement du Lycée La Retraite s'érigera en outil dynamique, auquel chacun(e) pourra se référer pour réaliser les projets définis par le Conseil de participation dans le prolongement des objectifs généraux et particuliers énoncés dans le projet éducatif et pédagogique du Lycée La Retraite.

La mise en œuvre de ces objectifs s'inscrit dans l'entière continuité de la tradition de notre école et des actions entreprises parfois depuis de nombreuses années. Ces initiatives déjà existantes constituent une base solide sur laquelle les améliorations ou innovations projetées prennent appui.

A l'occasion de la rédaction de ce document, les membres du Conseil de participation ont fait œuvre commune en identifiant les besoins prioritaires, en choisissant quelques-uns de ceux-ci et en s'engageant à tenter de les rencontrer. Cet engagement devra cependant être confronté aux réalités du terrain et notamment à la disponibilité des moyens humains, financiers ou techniques nécessaires à leur mise en œuvre.

I. Intégration - Orientation - Projet personnel

Les stratégies pédagogiques mises en œuvre au Lycée La Retraite s'inscrivent dans la vision globale du **développement de la personnalité de l'élève** énoncée dans son projet éducatif et pédagogique. Elles tendent à mettre en place des démarches visant à aider l'élève à acquérir progressivement les compétences qui lui permettront de devenir l'acteur autonome de sa propre formation et de son propre avenir personnel et professionnel.

Dans cette perspective, le Lycée a mis en place des dispositifs d'accompagnement de l'élève tout au long de sa scolarité, permettant de lui donner ou redonner confiance en un avenir possible et traduisant la volonté de situer les savoirs et savoir-faire dans un tissu social et une ouverture sur le monde.

- A. Ces dispositifs visent à aider l'élève à assumer la transition de l'enseignement fondamental vers l'enseignement secondaire.
- B. De même, ils visent à aider l'élève à prendre en charge son intégration et son orientation dès le premier degré. Le Lycée encourage les activités favorisant l'orientation et les choix professionnels futurs.

Mise en œuvre

A. Transition du fondamental vers le secondaire

- Des remédiations et P.I.A. sont construits pour les élèves en difficulté temporaire dans certaines branches pour les aider à développer des savoir-faire et des comportements bénéfiques à leur scolarité. Le Conseil de classe ou le professeur de branche les proposent et précisent la nature des besoins de l'élève.
- Le Conseil de Participation encourage toutes les initiatives visant à favoriser les contacts avec l'enseignement fondamental.

B. Intégration et orientation

1. Organisation d'un parcours en trois ans maximum au premier degré

Fidèle à son projet éducatif, le Lycée La Retraite veille à accueillir au premier degré tout jeune, avec ses talents et ses difficultés, et ce quel que soit son projet futur.

Outre les années du tronc commun (1C – 2C), le Lycée a donc choisi d'organiser aussi le parcours différencié (1D – 2D).

De plus, tenant compte du rythme d'apprentissage de chacun, le Lycée offrira à certains élèves l'occasion d'accomplir une année complémentaire dans le premier degré (2S). Enfin, dans le but d'offrir des chances égales à tout élève, le Lycée s'efforcera de promouvoir des études dirigées gratuites.

2. Orientation en fin de 1er degré

Afin que les Conseils de classe du 1^{er} degré puissent guider chaque élève dans la construction d'un projet de vie scolaire et d'avenir professionnel, le centre PMS effectue différentes interventions individuelles et collectives auprès des élèves et des parents (animations, questionnaire d'intérêts, entretiens, ...).

De plus, à l'issue du deuxième trimestre, une rencontre parents - direction – professeurs est mise en place pour permettre une orientation positive et sereine. Une feuille avec un avis d'orientation est remise à chaque élève.

3. Mise en perspective des études secondaires

Afin de permettre aux élèves de donner du sens aux activités scolaires, le Lycée encourage la mise en place de toutes les activités destinées à favoriser la maturation de leurs choix professionnels et des choix d'études qui en résultent.

Ces activités peuvent être collectives (visite du salon SIEP, CIO, ...) ou individuelles (participation à des "Portes ouvertes" de l'enseignement supérieur,...).

Lorsque ces activités nécessitent un aménagement des horaires, le Lycée compte faire usage des libertés autorisées par les articles 7, 30, 32, 53, 54 et 60 du décret "Missions".

a) Information

Le centre PMS organise des séances d'information collectives sur les différentes possibilités d'orientation, suivies d'entretiens individuels à la demande des élèves.

Le projet d'étude (choix d'options) fait par l'élève et ses parents au seuil des 2^e et 3^e degrés est facilité par l'édition de brochures explicatives des choix possibles. Les filières sont présentées aux classes par les professeurs des options (aidés, dans certains cas, par les élèves fréquentant celles-ci).

b) Stages

Le Lycée met sur pied des stages là où le programme des cours l'autorise ou l'impose. Il veille à favoriser les contacts des élèves du qualifiant avec le milieu professionnel.

c) Activités d'insertion professionnelle

Le Lycée encourage activement la participation des élèves aux projets de mini entreprises ou d'EEP, aux visites d'entreprises, aux activités permettant de découvrir le vécu de professionnels.

d) Visites à l'extérieur

De nombreux cours intègrent conférences et visites d'expositions, d'usines, de PME, de musées, de milieux naturels, ...

e) Voyages d'étude

Le Lycée encourage l'organisation de voyages d'étude, culturels, sportifs,... et les échanges linguistiques. Il veille à favoriser et permettre la participation de tous.

Dans le cadre des cours spécifiques de l'option TQ Dessinateur en construction, le Lycée organise un voyage d'étude.

Celui-ci est obligatoire et fait partie de la formation de ces élèves. Il donne lieu à un travail de recherche et de rédaction présenté par les élèves lors de ce voyage. Ce dernier contribue à enrichir et à ancrer les acquis dans les domaines urbanistiques, architecturaux et culturels.

Organisé dans le cadre des cours, il donne lieu à un travail de recherche et de rédaction présenté par les élèves lors du voyage.

f) Retraites relationnelles ou spirituelles

Le Lycée s'efforce de soutenir professeurs et élèves dans l'organisation de ces retraites axées sur le projet personnel du jeune.

g) Sciences

Afin de permettre à ces élèves d'aborder des études supérieures dans le domaine scientifique dans les meilleures conditions possibles, le Lycée a prévu dans sa grille horaire pour les élèves qui ont choisi l'option GT sciences 6h une heure d'activité complémentaire en physique.

4. Intégration des élèves issus de l'enseignement spécialisé (article 67 du décret « Missions »)

Si une demande d'intégration d'un élève issu de l'enseignement spécialisé se réalise, le Lycée veille à mettre en œuvre un dispositif d'accueil et de soutien.

II. Accueil, solidarité et tolérance

L'esprit de tolérance, de solidarité et d'accueil, qui caractérise le Lycée La Retraite depuis toujours, constitue également une dimension majeure de la formation humaine et spirituelle dispensée à l'école.

A. Le Conseil de participation, fidèle à cet esprit, souhaite que chacun ait à cœur de promouvoir toutes les initiatives visant à améliorer l'**accueil des nouveaux élèves**.

B. De même, le Lycée développera une démarche de solidarité dans le cadre de projets existants ou à créer au sein de l'école. Cette démarche visera à éveiller un **esprit de tolérance** chez chacun.

Mise en œuvre

Le Conseil de participation a clairement identifié la pertinence des multiples initiatives structurelles ou personnelles dans ce domaine. Il convient donc dans la plupart des cas de prolonger et de renforcer les actions en cours, sans pour autant exclure de nouvelles pistes.

A. Améliorations et initiatives pour l'accueil des nouveaux élèves

1. Accueil des élèves de première année

Les élèves de première année sont accueillis de manière toute particulière en début d'année.

Accueillis par leur titulaire, les professeurs des diverses disciplines et les éducateurs, les élèves de 1^{ère} vivent pendant quelques jours des activités de découvertes et des activités sportives afin de faire connaissance avec leurs camarades, leurs professeurs et la communauté de vie de l'école.

2. Activités d'accueil pour les élèves des autres années

Pour les élèves des autres années, des activités d'accueil sont organisées à l'initiative des titulaires, professeurs et éducateurs : petit déjeuner, souper, sortie de classe, ... Ces initiatives pourraient être multipliées grâce à la coopération d'autres professeurs et/ou éducateurs.

Des animations sont également organisées dans le but de favoriser une meilleure connaissance mutuelle et, ainsi, de permettre l'intégration au sein de l'établissement (séjours et excursions, journée sportive, voyages, ...).

3. Réunions de parents

La première réunion de parents organisée par l'établissement est l'occasion d'une première prise de contacts. Plusieurs formules sont possibles : réunion générale, réunion par classes avec le titulaire, rencontres individuelles, etc.

Pour tous les degrés, des réunions se tiendront après les synthèses de décembre (bulletin de Noël) et de juin (bulletin final). Une réunion d'orientation aura lieu pour tous aux environs de Pâques.

B. Délégués de classe et Conseil des élèves

L'élection de délégué(e)s de classe et l'existence d'un Conseil des élèves ont pour but de fournir à ceux-ci un moyen d'expression qui leur permette de formuler des demandes et de mener à bien des projets en respectant l'objectif fondamental de l'école : l'apprentissage de la démocratie participative et de la citoyenneté active, responsable et solidaire.

C'est aussi le moyen de créer un climat de coopération entre les divers partenaires de la communauté éducative ; d'éclairer l'équipe éducative sur les attentes des élèves et les difficultés que ceux-ci rencontrent dans leur vie à l'école. Le Lycée a pour objectif de remettre sur pied et revitaliser un Conseil des Elèves.

C. Actions humanitaires et spirituelles

Soucieux de promouvoir un esprit de convivialité et d'échange, dans le respect des différences sociales, culturelles et religieuses, le Lycée encourage toutes les initiatives et les recherches d'ordre humanitaire ou spirituel qui vont en ce sens, qu'elles soient ponctuelles ou plus durables.

Dans la mesure où la mise en œuvre de ces activités permet d'atteindre les objectifs généraux énoncés à l'article 6 du décret "Missions", le Lycée prendra l'initiative d'aménager les horaires, si cela s'avère nécessaire, en vertu de l'article 7 du même décret.

1. Classes mélangées

Les classes très mélangées sur le plan social, culturel et religieux sont de véritables laboratoires de convivialité. Les élèves y apprennent, autant que faire se peut, à se mélanger, à s'écouter, à se respecter. Les professeurs et éducateurs ont à cœur de favoriser ce climat convivial et de tout faire pour que chacun soit reconnu dans sa dignité.

2. Activités de solidarité

Des activités de solidarité sont ponctuellement organisées et des actions de sensibilisation aux droits de l'homme sont aussi régulièrement mises sur pied en lien avec Amnesty International, des ONG, ...

3. Grands moments liturgiques

Les grands moments liturgiques sont souvent l'occasion d'une réflexion ou d'une animation dans le cadre de l'école (activités de Noël dans toutes les classes, ...). Parfois spécifiquement chrétiennes, parfois inter-religieuses, elles sont toujours vécues dans un esprit d'ouverture et de très grande liberté.

III. Livres, manuels et nouvelles technologies

L'un des soucis majeurs de la communauté éducative du Lycée La Retraite est de donner à tous les élèves la possibilité d'accéder aux outils nécessaires à leur formation intellectuelle, de les utiliser et d'acquérir une certaine autonomie dans ce domaine.

Ainsi, à la lumière de l'évolution des nouvelles techniques de communication et d'information, vu la nécessité de maîtriser ces nouveaux outils, tant du point de vue professionnel que du point de vue de l'épanouissement personnel (joie d'apprendre, goût de la recherche), le Lycée met à la disposition des élèves et des professeurs un **centre de documentation multimédia** .

Le Lycée veille à ce que tous les élèves puissent avoir accès au centre de documentation multimédia, par le biais de l'implantation de matériel multimédia, mais également par la revalorisation des ressources "traditionnelles" déjà présentes (livres, dictionnaires, encyclopédies, ...).

Le Lycée veille, dans le respect de la liberté d'action de chaque enseignant(e), à promouvoir, dans les pratiques pédagogiques quotidiennes, les démarches faisant appel à l'utilisation intelligente, raisonnée et "honnête" des techniques modernes de recherche d'informations, de communication et de présentation.

IV. Amélioration et sauvegarde de l'environnement

Eduquer et responsabiliser les élèves à l'amélioration et à la sauvegarde de l'environnement constituent une dimension importante de la formation humaine que le Lycée La Retraite souhaite dispenser.

Dans le prolongement de cette idée, le Conseil de participation propose de promouvoir les moyens de déplacement écologiques (réflexion sur un plan de mobilité avec l'aide de la Région bruxelloise, actions en faveur des vélos, ...).

De même, en collaboration avec les élèves, le Lycée souhaite préserver l'espace de détente cour de récréation/jardin afin de maintenir dans l'école un cadre de vie harmonieux et verdoyant. Il se donne aussi pour objectif de sensibiliser les élèves au respect de leur environnement.

V. Education à la santé

Le Lycée veut promouvoir le développement de la personnalité de l'élève dans toutes ses dimensions y compris le domaine affectif et celui de la santé et veille à mettre en place les animations et informations ad hoc (MST – planning familial – sommeil - communication non violente – hygiène – assuétudes, ...)
